

Initiatives ministérielles

Le projet de loi à l'étude n'est vraiment pas le régime de protection des agriculteurs que certains voudraient vous faire croire. Ce n'est pas du tout un programme de protection des agriculteurs. Mais il n'y a rien de mal à cette mesure législative, je le répète. Ce projet de loi va plus loin, je suppose, que les autres lois adoptées dans le passé parce qu'il fusionne vraiment tous les programmes de soutien du revenu qui existaient dans les lois fédérales et celles de certaines provinces de l'Ouest. Cependant, il n'est certes pas le programme universel comme le souhaitait le gouvernement du Canada.

Ces considérations me ramènent au principe du projet de loi parce que c'est l'objet de notre débat d'aujourd'hui, à savoir garantir un revenu aux agriculteurs ou aux producteurs primaires.

On devrait indiquer clairement et annoncer officiellement qu'il est peut-être plus important du point de vue économique de garantir un revenu à un producteur primaire que de garantir le revenu de n'importe quel autre groupe de notre société, en dehors des mesures de protection d'aide sociale.

Je dis cela pour deux raisons. Économiquement parlant pour notre bilan financier, ce principe favorise notre balance des paiements. Il contribuera à faire respecter notre dollar sur le marché monétaire international, si nous exportons des produits de notre pays. En fait, nous ne pourrions pas survivre si nos livres comptables n'indiquaient pas que notre monnaie est utilisée dans les échanges effectués sur le marché monétaire international.

Il existe plusieurs moyens. Je me rends compte que la situation financière par rapport aux États-Unis ou à n'importe quel autre pays du monde peut paraître saine sur notre balance des paiements. On pourrait exporter le tourisme. C'est vrai. Les Américains pourraient venir au Canada dépenser leur argent ici, et cela figurerait comme une exportation sur notre grand livre si l'on songe à la valeur du tourisme pour un pays comme le Canada. Il y a aussi les investissements des pays étrangers, lesquels favorisent notre balance des paiements, parce que des dollars sont dépensés ici et que des devises étrangères sont échangées contre des produits canadiens. Les marchandises d'exportation de nos agriculteurs, de nos bûcherons, de nos mineurs, de nos pêcheurs et d'autres producteurs primaires dans notre société sont peut-être plus importantes que n'importe quelle autre marchand-

se, parce que, quand on parle d'agriculture ou de pêche, on parle de nourriture, ce qui est un bien indispensable.

On ne peut pas comparer financièrement parlant la valeur d'une puce électronique à la nourriture. Il n'y a aucune comparaison possible, sauf peut-être dans l'esprit des comptables ou des économistes. Mais dans les faits, nous devrions certainement porter plus d'attention à nos producteurs primaires.

Pourquoi ne pas créer des programmes de revenu garanti pour tous les producteurs primaires canadiens? Pourquoi ne pas offrir un revenu garanti ou une certaine stabilisation du revenu à nos ouvriers forestiers et aux travailleurs de nos usines de papier? Pourquoi ne pas garantir le revenu de nos pêcheurs et des travailleurs de nos usines à poisson? Pourquoi abandonner ces travailleurs? Au Canada, aucune loi ne prévoit de programme de soutien du revenu. Aucune mesure législative n'a été adoptée pour soutenir le revenu de nos producteurs primaires dans le secteur de la pêche ou dans l'industrie forestière. Aucune.

Certains députés pourraient mentionner les offices de soutien des prix qui existent. Mais ces organismes ne réagissent qu'après coup. Très longtemps après. Une fois que la personne a été acculée à la faillite ou a vendu tous ses biens à cause de la nature de son travail.

Dans ces secteurs d'activité, le travail des ouvriers est à la merci des conditions météorologiques et des marchés internationaux. Voilà pourquoi ces industries ont besoin de l'appui du gouvernement du Canada.

Je le répète, l'objet et le principe de cette mesure législative sont bons. Mais je ne crois pas que cela en fasse une véritable loi protégeant le revenu agricole. Le gouvernement du Canada pourra peut-être l'améliorer ou même en proposer une autre qui ne tienne pas compte des fonds dont dispose l'agriculteur ou encore de la décision du gouvernement provincial qui peut accepter ou non de partager les coûts du programme.

M. Ken Hughes (MacLeod): Madame la Présidente, je remercie le député d'une intervention qui témoigne nettement de connaissances remarquables sur un projet de loi visant un domaine sur lequel il a dû faire passablement de recherches pour arriver à comprendre. En effet, il n'est pas évident que le député puisse posséder ce sujet, car seulement quelques-uns de ses électeurs s'occupent d'agriculture.

Une voix: Surtout dans le secteur primaire.